



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-106728>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-106728**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-96104

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26561337200019

Ville : Vannes

Code postal : 56000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 56

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de sécurisation électrique des activités médicales des bâtiments 20 (PTM), 21 (urgences), 22 (accueil – admissions), 25 (IRM) et 30 (chirurgie) du site de Vannes du Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Code CPV principal - Descripteur principal : 45310000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux à prix forfaitaire ayant pour objet les travaux de sécurisation électrique des activités médicales des bâtiments 20 (PTM), 21 (urgences), 22 (accueil – admissions), 25 (IRM) et 30 (chirurgie) du site de Vannes du Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Les prix sont révisables. Date prévisionnelle de notification du marché : le 15 décembre 2025.

Critères d'attribution : Critère Prix sur 45 points / Critère Valeur technique sur 55 points dont 15 points au regard de la Qualité des moyens humains affectés au chantier, 30 points au regard de la Pertinence des dispositions définies par l'entreprise pour garantir la qualité des prestations dans le respect des délais, et 10 points au regard de la Pertinence des mesures pour limiter l'impact environnemental du chantier.

Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de réception des plis est reportée au 24 octobre 2025, 12h00 (anciennes dates limites de réception des plis : le 29 septembre 2025, 12h00 puis le 10 octobre 2025, 12h00).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2025